

## Châteaulin-Carhaix

### Les pêcheurs obtiennent la suspension du permis mer

L'association, présidée par Dominique Fleuret, compte 128 adhérents, ce qui en fait la plus importante association de la commune. L'APPR fait partie de la FNPPSF (fédération nationale) qui défend le droit des pêcheurs plaisanciers en mer. Grâce à son action, le projet d'un permis mer a été, pour l'instant, suspendu. Dominique Fleuret a insisté sur le respect du code de la bonne conduite : respect de la ressource, des tailles et interdiction de revente. Des nouvelles réglementations ont été mises en place avec le marquage du poisson et l'immatriculation à l'intérieur du bateau. Outre ses commandes groupées traditionnelles qui se poursuivent, l'APPR propose à ses adhérents des ciseaux et l'autocollant avec immatriculation. Les gardes du Parc marin peuvent désormais intervenir tout comme la gendarmerie, les douanes et les affaires maritimes. Dominique Parent, a présenté le rapport d'activités avec la journée du nautisme en mai qui sera

reconduite cette année, les sorties pêches proposées tous les ans ainsi que les fêtes du 13 juillet et 13 août, la sortie au Guilvinec, les 20 ans de l'APPR, l'exercice avec la SNSM, le nettoyage des grèves et le Téléthon. La question se pose sur la participation aux tonnerres de Brest 2012. Le tiers sortant se représentant est réélu et Jean-Claude Saout vient renforcer le nouveau conseil d'administration. Le nouveau bureau a été élu : président : Dominique Fleuret vice-président : Daniel Kerlidou, secrétaire : Dominique Parent, adjoint : Alain Casareggio, trésorier : Michel Drevillon est élu par 11 voix contre quatre à Richard Dehors et deux votes blancs.